

“ — Pourtant, répondis-je, nos rapports avec la population sont excellents ; le passé et le présent me semblent un garant de l'avenir.”

“ — Peut-être, en effet, n'auriez-vous rien à craindre de la part de la population, mais votre position sur la grande voie de communication entre Canton et le Tong-King, vous expose à des coups de main subits de la part des troupes de passage. Voilà les Français presque à la frontière, la surexcitation peut me rendre hors d'état de vous protéger. Vous savez les violences récentes des recrues cantonnaises ici. Vous devez partir au plus vite. Vous reviendrez après la paix.”

“ — J'en conférerai d'abord avec mes confrères. Mais en tout cas il me faut protection pour mes établissements et pour nos chrétiens, si nous partons. Il nous faut aussi protection dans la route.”

Tout m'est promis, sera-t-ce tenu ? Il m'est permis d'en douter, malgré les airs courtois sous lesquels le fonctionnaire a essayé de cacher sa haine. Nous n'avions qu'à nous exécuter pour éviter de plus grands maux, c'est-à-dire prévenir un pillage et une expulsion plus violente.

Les derniers jours de l'année chinoise, toujours si dangereux par les brigandages qui se commettent, se passèrent pour nous sans incident. Au premier de l'an, nous reçûmes cartes et visites des mandarins et des notables, comme si de rien n'était ; contre notre attente et à notre grande consolation, pas même une parole. Les quelques jours qui nous étaient laissés furent employés à organiser nos catéchistes, nos maîtres d'écoles, et pourvoir, autant que possible, au maintien des œuvres qui existent. Après plusieurs tentatives infructueuses pour obtenir que l'un de nous pût rester au poste, j'adressai au prétoire une protestation pour réclamer de nouveau l'exécution des promesses faites, avec la publication d'un arrêté dans ce sens. Le quatrième jour de la lune (18 février) notre retraite s'effectua.

L'embarquement de nos effets se fit de grand matin pour plus de sûreté ; au point du jour c'était fini, mes deux confrères avaient aussi quitté la maison. Le mandarin se présenta avec les deux commandants militaires pour procéder à l'inventaire du mobilier ; l'opération terminée, le sous-préfet arriva. Avec le commandant de la place, il constate les bons rapports qui ont existé entre nous, les dispositions pacifiques de la population à mon égard, et me renouvelles ses promesses à l'égard de ma maison et de mes chrétiens. Tout en prenant acte de ces déclarations sans trop me fier à ce type de fourberie, j'exige, avant de me retirer, qu'il appose son sceau sur l'inventaire de mon mobilier et, qu'en ma pré-